

La proposition des employeurs a été rejetée massivement !

21/01/2026

Chers travailleurs,

Merci d'avoir été si nombreux à avoir participé au vote sur la proposition patronale pour notre secteur.

Celle-ci a été rejetée par le secteur à 95%.

Vous avez donné un mandat clair !

- Pouvoir d'achat : une augmentation de 2 € du chèque-repas doit être octroyée et, pour les entreprises qui n'en octroient pas, une alternative équivalente doit être élaborée.
- Fin de carrière : la proposition d'introduire un jour de congé lié à l'âge à 62 ans, sauf si l'entreprise en octroie déjà un seul ne constitue pas une réponse adéquate à la suppression du RCC et à la problématique de fin de carrière.
- Pas d'introduction des flexi-jobs : les flexi-jobs sapent les conditions de salaire et de travail, ainsi que l'emploi dans notre secteur.

Avec leur proposition, les employeurs ont jeté de l'huile sur le feu, et comme on ne le sait que trop bien dans le secteur du pétrole, ils ne font pas bon ménage.

Après ce rejet massif, il revient aux employeurs de désamorcer la situation. Pour ce qui est de la paix sociale, la balle est dans leur camp. Ils doivent revenir à la table avec de meilleures propositions, faute de quoi des actions, voire une grève, pourraient suivre dans le secteur.

Les employeurs ont jusqu'au début de la semaine prochaine pour réexaminer leur mandat. En l'absence de révision de leur position, des actions sectorielles auront lieu les 13 et 27 février.

Nous vous remercions et vous tiendrons au courant. Nous comptons sur vous.